



Programme Formation

Travail du métal Auto-construction d'outils agricoles

Du lundi 1 au vendredi 5 février 2026 de 8h30 à 17h30

Béarn (à définir)

OBJECTIF

- Connaître et s'approprier les techniques du travail du métal pour la construction d'outils agricoles : découpe, perçage, assemblage et soudure, et connaissance des profilés en acier.
- Connaître les bonnes pratiques de sécurité liées à ces techniques.
- Participer à un chantier collectif d'autoconstruction d'outils agricoles

CONTENU

Durée : 5 jours - 40 heures

Lundi 1 février 2027

- Accueil, formalités administratives
- Recueil des attentes et niveau des participants.
- Présentation des objectifs et du déroulé de la formation.
- Présentation des technologies paysannes et du projet de l'Atelier Paysan
- Présentation des EPI/EPC et des consignes de sécurité. Prise en compte des risques liés à l'environnement de travail.
- Installation du plateau technique, organisation de l'espace de travail.
- Présentation des plans d'outils et des principes de lecture des plans.
- Présentation du fonctionnement et règles d'utilisation des outils de découpe du métal.
- Suite des exercices de découpe

- Présentation des étapes pour préparer un perçage
- Présentation des outils de perçage
- Démonstration et règles d'utilisation des perceuses à colonnes et magnétiques, mise en pratique

Mardi 2 février 2027

- Présentation des différents types de soudure à l'arc
- Présentations des paramètres à prendre en compte lors du soudage
- Présentation des gestes techniques à réaliser lors du soudage
- Présentation des éléments de sécurité à respecter lors du soudage
- Exercices pratiques de soudage à l'électrode : pointage, soudage de 2 pièces bord à bord, en angle, soudage de profilés fins et épais.
- Techniques d'assemblage pour soudage
- Mise en œuvre d'un assemblage par soudure d'un outil à autoconstruire

Mercredi 3 février 2027

- Présentation et mise en pratique :
- Des différentes méthodes de mise en position : assemblage sur table, sur tréteaux, sur gabarit, au sol
- Des différents outils et techniques de bridage
- Des éléments à prendre en compte et à vérifier avant le pointage (équerrage, parallélisme et planéité)
- Des paramètres à prendre en compte lors du pointage
- De la vérification de la qualité de l'assemblage avant soudage
- Contrôle de la qualité de l'assemblage avant soudage

Jeudi 4 février 2027

- Mise en pratique des techniques de lecture des plans et de soudage à l'électrode enrobée avec les assemblages d'outils à autoconstruire
- Contrôle des assemblages soudés avec les plans : déformation des pièces, destruction des assemblages si nécessaire et nouvelle préparation des pièces.
- Contrôle de la qualité de l'assemblage avant soudage
- Le soudage des éléments déjà pointés le matin, bridage lorsque nécessaires.
- Contrôle de la qualité des soudures, et les corrections éventuelles à apporter : meuler une soudure, repasser sur une soudure, boucher un trou.

Vendredi 5 février 2027

- Les différentes méthodes de mise en position : assemblage sur table, sur tréteaux, sur gabarit, au sol
- Les différents outils et techniques de bridage
- Les éléments à prendre en compte et à vérifier avant le pointage (équerrage, parallélisme et planéité)
- Les paramètres à prendre en compte lors du pointage et du soudage
- La vérification de la qualité des assemblages et des soudures
- Finalisation des exercices pratiques d'assemblage soudés à l'électrode enrobée
- Contrôle des assemblages, déformation des pièces
- Selon la progression du chantier : assemblage et réglage des outils
- Evaluation pratique individuelle
- Tour de table : bilan de la formation, questionnaire de satisfaction

- Entretien et rangement du plateau technique

INTERVENANT

LÉO SERRE, Métallier agricole indépendant, Formateur en soudure, mécanique et électricité agricole
(Formateur de l'Atelier Paysan)

PUBLIC CIBLE ET MÉTHODES

Public : Agriculteurs.trices

Pas de pré-requis

Démarche pédagogique

Cette formation a comme logique de répondre aux principales questions que se posent les participants. Pour cela, les séquences pédagogiques s'appuieront sur :

Présentations magistrales en salle, vidéos, démonstrations de techniques d'autoconstruction, travaux pratiques tuteurés de manière individuelle, témoignages de producteurs référents, échanges entre les participants.

Mode d'évaluation de la formation

- Tour de table (attentes, connaissances...)
- Test d'évaluation des acquis en application directe
- Questionnaire de satisfaction individuel et tour de table en fin de session

MODALITÉS PRATIQUES

Choix des outils à construire

- Il vous faudra définir les outils qu'il vous intéresserait de construire. Tout ne sera pas possible, l'intervenant fera un arbitrage. Le financement du matériel sera à votre charge. L'intervenant contactera les participants en décembre pour valider les outils qui seront construits, faire le devis avec vous et valider par le versement d'un acompte.
- Si vous souhaitez participer sans construire un outil pour vous, c'est envisageable, vous pourriez aider à construire les outils des autres.
- Pour choisir vos outils suivez ce lien : https://latelierpaysan.org/catalogue_outils.php

Équipement individuel nécessaire :

Équipement obligatoire des stagiaires :

- des chaussures de sécurité coquées
- des vêtements de travail chauds, en coton 30% minimum de préférence (synthétique interdit en dernière couche)

- des vêtements près du corps, notamment au niveau des manches et du cou (pas de cordon de capuche, tour de cou plutôt qu'une écharpe...)

L'organisme de formation se réserve le droit de vous refuser l'accès à la formation en cas de non-respect de ces consignes.

Les autres équipements de protection individuelle sont fournis (protections auditives, lunettes de protection, gants, cagoules de soudage)

Inscription avant le 15 décembre 2024 sur [ce lien](#)

En cas de difficulté, joindre les contacts ci-dessous

Accueil des publics en situation de handicap

Les Civam souhaitent pouvoir accueillir tout type de public et sans distinction. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas veuillez-vous rapprocher d'Auriane pour préparer votre venue au 05.59.84.70.63.

Conditions financières

- 0 € : Agriculteur·trice contributeur·trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, adhérent à un groupe CIVAM* ou ABDEA et sous réserve de non dépassement de votre plafond annuel
- 50 € : Agriculteur·trice contributeur·trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, non adhérent à un groupe CIVAM* ou ABDEA et sous réserve de non dépassement de votre plafond annuel
- *Sur devis* : Salarié·e, étudiant·e, agent de structures privées ou publiques

Pour les salariés agricoles, les employeurs peuvent bénéficier d'un financement Boost Compétences prenant en charge 45 % de la formation. La demande de financement doit être faite auprès d'Ocapiat en amont de la formation. Prendre contact avec Auriane pour établir les documents à transmettre.

Auriane Wallerich – civambearn@civam.org – 05 59 84 70 63

* Groupes CIVAM : CIVAM Béarn, CIVAM Bio Béarn, Association des producteurs de Haricot Maïs du Béarn, BLE, ALPAD

Les formations seront assurées sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits

Contacts :

CIVAM Béarn

Juliette Polle

juliette.bearn@civam-bearn.org

06 36 21 66 13

ABDEA

Etienne Breton (remplaçant de Juliette Chenel)

abdeaformations@gmail.com

06 20 84 60 85